



SOLIDARITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

# Services d'aide et de soins à domicile

## OBJECTIF

*Accompagner les Services d'aide à domicile (SPAAD, SPASAD) des CCAS ou CIAS dans leurs projets d'amélioration du service rendu et de structuration de l'activité.*



## ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ

- ✓ Appui technique à l'amélioration du service rendu et à la structuration de l'activité.
- ✓ Appui sur le volet réglementaire et sur le volet budgétaire.

*Cet accompagnement est réalisé après autorisation ou habilitation à l'aide sociale.*

**Service Maintien à domicile et gestion des droits :**

04 68 85 86 56 - [dir.pa-ph@cd66.fr](mailto:dir.pa-ph@cd66.fr)

